



# BILAN D'ACTIVITÉ 2024



1. Préambule
2. Travaux 2024
3. Budget et moyens
4. Liste des membres



Soutenu par :



Communauté du pays de Saint-Malo, 23 avenue Anita Conti, 35400 Saint-Malo

[animation@pays-stmalo.fr](mailto:animation@pays-stmalo.fr) - tél : 02 57 64 10 67

[www.pays-stmalo.fr](http://www.pays-stmalo.fr) - contact : Stéphanie Lecalvez

# 1. PREAMBULE

Le **CO**nseil de **D**éveloppement **E**conomique **S**ocial et **EN**vironnemental des Communautés du pays de Saint-Malo constitue un organe consultatif, un cadre de discussion et de proposition permettant l'implication des acteurs socio-économiques du territoire aux réflexions, projets et actions, conduits à l'échelle du pays et des Communautés du pays par les élus locaux.

Deux missions principales pour ses membres :

- **Représenter l'expression de la société civile** en émettant des avis sur les politiques publiques, projets de territoire, schémas d'aménagement, etc. menés par les collectivités locales.
- **Rendre des avis sur saisine et des contributions sur auto-saisine, et les porter à la connaissance des élus et du grand public.**

Lancé dans le prolongement de la démarche de révision du projet de territoire 2012-2013, il s'appuie sur deux organes : une assemblée et un bureau.

**L'assemblée** rassemble les personnes (hors élus communautaires et agents publics) qui ont participé, participent ou souhaitent participer aux travaux des Communautés du pays, dans le cadre de ses commissions, comités et groupes de travail. Composée de structures et de « citoyens motivés », elle représente aujourd'hui environ 80 personnes.

Ses membres sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs avis sur différentes thématiques ou projets menés à l'échelle du pays et des Communautés : l'aménagement du territoire, la santé, la mobilité, la planification énergétique, etc.

**Le bureau** est l'organe opérationnel du CODESEN. Il est composé de vingt acteurs socio-économiques. Ses membres sont étroitement associés aux travaux conduits à l'échelle du pays : orientations stratégiques, aménagement, etc. Il exprime la voix de la société civile par la réalisation de contributions notamment, et assure un lien entre les membres de l'assemblée et les élus.

La Charte de fonctionnement du CODESEN est disponible sur le site internet du pays, rubrique [Qui Sommes-nous > CODESEN](#)

## 2. LES TRAVAUX 2024

### La concertation en chiffres

- ✓ **5** réunions du Bureau :
  - Programme de travail 2024
  - Démarrage d'une réflexion sur la révision de la gouvernance du CODESEN
  - Organisation de l'assemblée annuelle du CODESEN et restitution
  - Suivi des réflexions du groupe de travail sur l'eau et validation du livrable
  - Perspectives de travail pour 2025
  
- ✓ **1** assemblée annuelle sur le pouvoir d'agir qui a réuni plus de 50 participants
  
- ✓ **20** réunions de commissions d'élus mises en place à l'échelle du pays de Saint-Malo auxquelles ont participé **1 à 2** membres du CODESEN
  - Commission aménagement (12),
  - Commission transitions (1),
  - Comités de programmation LEADER (4) : instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier LEADER.
  - Commission Mer et Littoral (3) : instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre de la stratégie FEAMPA.
  
- ✓ **4** éditions de la lettre d'info aux membres du CODESEN qui ont permis de relayer environ **20** événements en lien avec la concertation, le débat, le partage d'expériences sur le pays de Saint-Malo et en Bretagne.

## La concertation en actions

### Lien entre le PETR et les Communautés du pays de Saint-Malo

- ✓ La loi NOTRe du 7 août 2015 stipule que « toute intercommunalité de plus de 20.000 habitants doit se doter d'un Conseil de Développement » (individuel ou mutualisé).
- ✓ La loi Engagement & Proximité du 27 décembre 2019 stipule depuis que cette obligation ne vaut plus que « pour les intercommunalités de plus de 50.000 habitants ».

**Les 4 Communautés du pays de Saint-Malo ont délibéré en 2017 pour acter la poursuite de la concertation locale à l'échelle du pays par le biais du CODESEN.**

- ✓ A travers les nominations de nouveaux membres intégrant le Bureau, le CODESEN veille à aller vers une représentation équilibrée de chaque EPCI.

EPCI	Bureau	Assemblée (hors bureau)	Total
C.C. Bretagne Romantique	2	7	9
C.C. Côte d'Emeraude	5	7	12
C.C. Pays de Dol Baie du Mont-Saint-Michel	3	2	5
Saint-Malo Agglomération	8	20	28
Pays de Saint-Malo	0	47	47
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>83</b>	<b>101</b>

### Loi Egalité et Citoyenneté

- ✓ La loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose la parité femmes-hommes dans les instances de démocratie participative et la représentation des différentes tranches d'âge.
- ✓ Depuis 2018, un travail de sensibilisation (désigner un binôme paritaire pour chaque structure représentée, privilégier les candidatures féminines) a été mené pour inciter des femmes à rejoindre le CODESEN afin d'atteindre la parité femmes-hommes.
- ✓ Cet objectif de parité est actuellement atteint avec 10 femmes et 8 hommes au Bureau, ainsi que 43 femmes et 40 hommes à l'Assemblée. En 2025, il sera important de poursuivre les efforts pour tendre vers un rééquilibrage.

## Groupe de travail sur le partage de l'eau

L'auto-saisine sur le partage de l'eau en Pays de Saint-Malo décidée par le Bureau en décembre 2023 a conduit tout au long de l'année à une dizaine de réunions du groupe de travail constitué pour l'occasion :

- ✓ Auditions d'acteurs de l'eau (ex : élus ; acteurs de la production-distribution d'eau potable, acteurs de la protection de la ressource en eau)
- ✓ Recherches de pratiques inspirantes
- ✓ Examens de feuilles de route « eau » de collectivités locales

Ces temps de travail ont permis d'aborder la diversité et la complexité des enjeux de l'eau (qualité, quantité, sobriété et gouvernance) ; constituant les bases d'un livrable dont la publication est prévue début 2025.

## Assemblée annuelle du CODESEN

Le CODESEN a organisé le 18 juin son Assemblée annuelle qui a réuni plus de 50 participants.

**LE POUVOIR D'AGIR SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-MALO**

**LE 18 JUIN A 18H**

**LA VILLE-ÉS-NONAIIS - SALLE POLYVALENTE - 53 RUE JACQUES CARTIER**

**HABITANTS, ACTEURS LOCAUX, ELUS, AGENTS ...**

**Saint-Malo Agglomération**  
Cancale, Saint-Jovan, Saint-Malo...

**Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel**  
Dol de Bretagne, Plaine-Fougères...

**Côte d'Emeraude**  
Dinard, La Richardais, Pleurtuit...

**Bretagne Romantique**  
Combourg, Mesnil-Roch, Tinténiac...

**VENEZ PARTICIPER A UN TEMPS CONVIVAL AUTOUR D'ATELIERS SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR FAIRE VIVRE VOTRE TERRITOIRE**

- Rencontres et échanges de bonnes pratiques entre habitants, entreprises, associations et élus
- Pratiques inspirantes de développement local
- Retours d'expériences et partage d'outils et de méthodologies pour favoriser la participation citoyenne (sur des sujets comme le partage de l'eau, la participation des jeunes,...)

**INSCRIPTION**

<https://www.eventbrite.fr/e/le-pouvoir-dagir-sur-le-territoire-du-pays-de-saint-malo-tickets-896382232387?aff=oddtcreator>  
ou par mail : [animation@pays-stmalo.fr](mailto:animation@pays-stmalo.fr)



<https://www.pays-stmalo.fr/le-conseil-de-developpement-C93.html>



Le thème du pouvoir d'agir était mis à l'honneur avec plusieurs ateliers :

- ✓ Interconnaissance entre citoyens, élus et agents sur le rôle de notre instance citoyenne et les attentes de chacun
- ✓ Contribution à l'auto-saisine en cours de travail sur le partage de l'eau
- ✓ Sélection de projets innovants de développement local financés par l'Europe
- ✓ Présentation et échanges sur l'étude du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESER) sur le bien-être et la santé mentale des jeunes en Bretagne
- ✓ Exposition interactive sur la biodiversité avec l'Institut Supérieur de Design de Saint-Malo

Près de la moitié des participants n'était pas membre du CODESEN, l'occasion de nous faire connaître davantage auprès des habitants du territoire et d'élargir encore notre Assemblée.

## Participation aux travaux de la révision du SCoT des Communautés du pays de Saint-Malo

- ✓ Une formation d'acculturation (présentation succincte du SCoT, contours et avancée de sa révision) a été proposée aux membres du CODESEN ayant manifesté un intérêt pour participer à des temps de travail sur la révision du SCoT.
- ✓ Le CODESEN a participé aux 2 Conférences des Maires élargies au CODESEN organisées par les Communautés du pays de Saint-Malo sur la révision du SCOT.
- ✓ Le CODESEN a été invité à participer aux 2 cycles de réunions publiques organisées dans chaque communauté de communes ou d'agglomération.

Une fois le SCoT révisé arrêté par les élus du Comité de Pays, il va être proposé à tous les membres du CODESEN ayant participé depuis le printemps 2023 aux différents temps de travail sur la révision du SCoT de rédiger courant du 1<sup>er</sup> semestre 2025 un avis commun pour le partager aux élus du territoire dans le cadre de l'enquête publique.

## Représentations du CODESEN à des réunions extérieures :

Exemples :

- ✓ Participation aux comités techniques et à des réunions thématiques sur le PAAT (Plan Agricole & Alimentaire Territorial) de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.
- ✓ Participation au lancement du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel pour intégrer les instances de pilotage.
- ✓ Participation au « Benévotat dating » co-organisé par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel et l'association Des idées plein la terre
- ✓ Formulation d'un avis sur le PLUi de la Communauté de communes Bretagne Romantique
- ✓ Participation à la réunion publique de Saint-Malo Agglomération sur la réduction des déchets



## Participation au Réseau des Conseils de développement bretons

Les 22 Conseils de développement bretons sont associés dans un réseau, permettant les échanges de pratiques, d'expériences et d'outils ; favorisant ainsi leur rôle d'experts locaux.

En 2024, le réseau des Conseils de développement bretons a organisé plusieurs temps forts auxquels le CODESEN a participé :

- ✓ l'Assemblée générale de l'association de gestion du Réseau et une rencontre des Présidents des Conseils de développement bretons pour échanger sur la gouvernance du Réseau (association de gestion et comité d'animation),
- ✓ une journée de formation dispensée par l'ARIC « appréhender les compétences des collectivités territoriales »,
- ✓ les 6èmes Assises citoyennes du Réseau consacrées à la mer et au littoral « L'éolien en mer en Bretagne » le 3 décembre à Fouesnant,
- ✓ une journée Théma sur le fonctionnement et les fondements de l'Union européenne,
- ✓ la réunion mensuelle des animateurs des Conseils de développement adhérent au Réseau.

## 3 BUDGET ET MOYENS

### Compte de résultat 2024

Dépenses		Recettes		Taux
<b>Charges à caractère général</b> dont : - Location immobilière et charges fixes - Fournitures et prestations - Publicité et impressions - Déplacements - Adhésion au réseau des Conseils de développement bretons	11 162€	<b>Région Bretagne</b>	29 583€	64%
		<b>Pays de Saint Malo</b>	16 663 €	36%
<b>Charges de personnel</b> dont : - Chargé de mission Animation (0,7 ETP) - Assistant administratif (0,11/14,47 ETP) - Directeur (0,02 / 14,47 ETP) - Charges patronales	35 084€			
<b>TOTAL</b>	<b>46 246€</b>		<b>46 246 €</b>	<b>100 %</b>

L'ensemble des coûts de fonctionnement généraux liés à la coopération sont répartis sur l'ensemble des missions au prorata des équivalents temps plein afin d'évaluer de manière très précise le coût de chacune des actions.

### Moyens

Pour fonctionner le CODESEN dispose de moyens alloués par les Communautés du pays de Saint-Malo, via le PETR :

- ✓ Une chargée de mission à temps partiel (0.7 ETP).  
Stéphanie Lecalvez remplace Lara Le Maout depuis octobre 2024 suite à son départ en août. Le CODESEN a donc connu une courte vacance de poste de 2 mois.
- ✓ Un outil intranet, une page internet et une lettre d'information.
- ✓ Une aide du Conseil Régional plafonnée à 29 583 €, sur présentation de budget prévisionnel (80% maximum).

## 4 LISTE DES MEMBRES

Composition du Bureau du CODESEN, au 17 février 2025

Prénom	Nom	Organisme
Marie	AUTRET	AMA Architecte
Marilyn	BOURQUIN	OPH Emeraude Habitation
Anaëlle	BUREAU	Horizons Solidaires
Benoît	CHAMBONCEL	Citoyen
Xavier	CROUAN	Citoyen
Sabrina	DUMONT	Entreprise FACE
Christophe	GALLAIS	Association La Peniche Saint-Malo
Françoise	GATIER	Association 6'j'ose
Marie	GEFFROY	Comité consultatif de Saint-Lunaire
Xavier	GEORGELIN	Groupe MARC
Pierre	LEFILLEUL	Union Départementale des Associations Familiales
Jean-Baptiste	MAINSARD	Chambre d'agriculture
Valérie	MEILHAUD	Emeraude Transition Energétique
Serge	MILLET	Association Familles rurales
Jean-Pierre	ROUSSEAU	Association A vélo Malo
Pascale	ROUSSEL	Citoyenne
Marie-Luce	SALARDAINE	Comité AOP « Moules de Buchot »
Isabelle	THOMAS	Association Breizh Mer

Lors de la réunion du Bureau du 24 mai, sur proposition de la présidente Françoise Gatier, les membres valident à l'unanimité le principe d'une gouvernance partagée avec :

- ✓ une référente du CODESEN assurant les rôles de représentation et de supervision,
- ✓ 2 représentants de chaque communauté de communes ou d'agglomération.

Gouvernance partagée	Représentants de chaque communauté de communes (CC) ou d'agglomération	
CC Bretagne Romantique	Serge MILLET	<i>à pourvoir</i>
CC Côte d'Emeraude	Françoise GATIER ( <b>référente</b> )	Xavier GEORGELIN
CC Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel	Marie AUTRET	Marie-Luce SALARDAINE
Saint-Malo Agglomération	Christophe GALLAIS	Jean-Pierre ROUSSEAU

La liste des membres de l'assemblée du CODESEN est disponible sur le site internet du pays, rubrique [Qui Sommes-nous > CODESEN](#)